



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE



DIALOGUE VILLE-PORT

ATELIER THEMATIQUE : CADRE DE VIE – SANTE PUBLIQUE

SEANCE N°2/3

08 OCTOBRE 2019

NOTE DE SYNTHESE

29/10/2019 – V0

PROJET SUIVI PAR :

STEPHANE SAINT-PIERRE – stephane.saint-pierre@nicaya.com

ADELINE PRATLONG – adeline.pratlong@nicaya.com

ALFRED DERAGNE – alfred.deragne@nicaya.com

ELISE RIBARDIERE – elise.ribardiere@nicaya.com

EMILIE DIHL – emilie.dihl@nicaya.com

Mobiliser l'intelligence collective



SOMMAIRE

1	Rappel	3
1.1	Contexte du projet.....	3
1.2	Objectifs des ateliers thématiques	3
2	Synthèse	4
2.1	Déroulement de l'atelier.....	4
2.2	Synthèse des échanges en plénière.....	4
2.3	Synthèse des contributions en ateliers	5
3	Les suites du processus	6
4	Annexes : restitution du travail en ateliers	7
5	Annexe : liste des participants	11

1 Rappel

1.1 Contexte du projet

Le dialogue continu Ville-Port a été initié par la Secrétaire Générale des Bouches-du-Rhône le 10 septembre 2018. La démarche présentée aux élus en janvier 2019, a été par la suite validée par le Comité de pilotage de la Charte Ville-Port.

L'objectif principal de ce dialogue est de favoriser les échanges constructifs, positifs et pérennes entre les riverains, les entreprises, les partenaires institutionnels et associatifs. Il s'inscrit dans une démarche de concertation continue, encourageant l'information du public et la participation à des ateliers collectifs. Dans cette perspective, le dialogue Ville-Port ambitionne de :

- Prendre en compte les attentes de chaque partie prenante ;
- Développer des relations de « bon voisinage » entre les activités portuaires, urbaines et les quartiers limitrophes ;
- Faciliter l'émergence et la mise en œuvre des projets portuaires, maritimes et urbains partagés.

À la suite de l'identification des thèmes prioritaires par le Comité de suivi de juin 2019, une première série de 3 ateliers thématiques est organisée de septembre à novembre 2019 :

- **Cadre de vie – Santé publique**
- Foncier – Accès à la mer
- Projets de report modal ferroviaire

1.2 Objectifs des ateliers thématiques

Chaque thématique est traitée en atelier suivant un cheminement collectif en 3 temps :

- Septembre 2019 : état des lieux partagés
- **Octobre 2019 : définition d'orientations**
- Novembre 2019 : déclinaison d'actions

Le deuxième atelier « Cadre de vie – Santé publique » a eu pour objectif de :

- Partager une synthèse des états des lieux sur la thématique « Cadre de vie – Santé publique » réalisés en septembre
- Définir, à partir de l'état des lieux partagé et des apports complémentaires, des orientations qui seront déclinées en actions dans le troisième atelier.

Les éléments ci-dessous présentent la synthèse des principaux points qui ont émergé des échanges en plénière et en atelier. Les productions textuelles de l'ensemble des ateliers sont jointes en annexe.

Les supports de présentation et documents complémentaires sont disponibles sur le site internet du Dialogue Ville-Port : <https://www.dialoguevilleportmarseille.fr/>.

2 Synthèse

2.1 Déroulement de l'atelier

L'atelier « Cadre de vie – Santé publique » n°2 s'est tenue le 8 octobre 2019 à l'École de la Deuxième Chance, à Marseille. Il a réuni près de 30 participants.

Dans un premier temps, le cabinet Nicaya Conseil, le GPMM, et la Préfecture des Bouches-du Rhône, ont ouvert la séance en précisant le contexte du dialogue Ville-Port et le principe des ateliers.

La Préfecture remercie l'école de la deuxième chance pour l'accueil dans ses locaux, l'AGAM pour sa contribution à la réalisation des supports cartographies et l'ensemble des participants pour leur implication dans la démarche et la qualité du travail collectif qui en émerge.

Dans un second temps, le cabinet Nicaya Conseil a restitué une synthèse des contributions des participants présents au premier atelier de septembre.

Dans un troisième temps, les participants ont travaillé en sous-groupes sur les thèmes suivants :

- **Chances** du territoire en termes de cadre de vie et de santé publique : atouts x opportunités
- **Défis** du territoire en termes de cadre de vie et de santé publique : faiblesses x opportunités
- **Conflits** du territoire en termes de cadre de vie et de santé publique : atouts x menaces
- **Dangers** du territoire en termes de cadre de vie et de santé publique : faiblesses x menaces

Les participants ont ensuite partagé et priorisé leurs contributions par un vote créatif (cf. annexe).

2.2 Synthèse des échanges en plénière

À la suite de la présentation et en complément des éléments mentionnés, les participants ont formulé les remarques suivantes :

- Apporter des compléments dans la synthèse :
 - En plus de la volonté de la population à faire évoluer la situation, il convient de mentionner le volontarisme nouveau des pouvoirs publics dont la mobilisation représente également une opportunité pour l'amélioration du cadre de vie. Cette dimension souvent rappelée dans les échanges du premier atelier apparaît marginalisée dans la synthèse.
 - L'activité économique et industrielle générée par le port et la zone industrialo-portuaire, créateurs d'emplois, est une force pour le territoire qu'il est également important de mentionner.
 - De même, lors du premier atelier, le manque d'intégration des questions environnementales dans les projets du port a également été souligné.
 - Il est demandé d'insister sur les problèmes de santé publique et l'existence de pathologies respiratoires importantes et avérées.
- Renforcer les informations accessibles aux habitants, associations, riverains... :
 - Compléter les éléments d'états des lieux par des mesures objectives. Il est notamment demandé d'objectiver et de quantifier les nuisances et pollutions générées par l'activité du port, pour consolider l'état des lieux et apprécier sa contribution aux nuisances et pollutions. La pose pérenne de capteurs dans le port pour mesurer le bruit et la qualité de l'air a été évoquée.
 - Avoir un retour sur le traitement des appels téléphoniques passés par les riverains au GPMM pour signaler les nuisances dans le but de formuler des propositions.

- Le redimensionnement du périmètre d'étude du Dialogue Ville-Port n'est pas considéré comme suffisant, les participants demandent également l'élargissement de la participation.

Par ailleurs, au cours de l'atelier, des inquiétudes liées à l'organisation et à la temporalité du Dialogue Ville-Port ont été exprimées :

- Certains participants attendent des réponses à très court terme aux problèmes concrets déjà soulevés auprès du GPMM.
- Des craintes sont également exprimées sur le risque de « dilution de la réflexion », de redondance des ateliers, et sur l'organisation qui ne prévoit pas de contact direct avec le port.

Nicaya Conseil, et la Préfecture des Bouches-du-Rhône, remercient les participants de leur présence en dépit de ces doutes et insistent sur le cheminement collectif du processus d'ateliers, qui vise à co-construire des propositions partagées. La démarche Dialogue Ville-Port a été pensée pour établir une relation durable et pérenne entre les différentes parties prenantes (riverains, professionnels portuaires, GPMM, Ville de Marseille, MAMP, État). Elle ne remet pas en question les démarches bilatérales engagées par ailleurs par les différents collectifs.

2.3 Synthèse des contributions en ateliers

En synthèse du travail en sous-groupes, les orientations suivantes ont émergé :

- **Assurer un monitoring et un suivi dans le temps des pollutions générées par les activités implantées dans le port et dans l'espace urbain :**
 - Mesures de pollutions : nuisances sonores, qualité de l'air, qualité des eaux...
 - Évaluation de leur impact sanitaire et social
- **Diminuer les pollutions à la source en travaillant sur des solutions court terme et des solutions moyen terme :**
 - Connexion électrique des navires à quai
 - Régulation des flux sur l'approche et les mouillages
 - Utilisation d'énergies renouvelables nouvelles
- **Faire respecter la réglementation de l'État et des règles que le GPMM définit dans son enceinte.**
 - Contrôle du respect des réglementations et des règlements intérieurs du port
 - Communication des résultats des contrôles effectués par les puissances publiques
 - Renforcement du pouvoir de police
- **Relocaliser dans l'enceinte du GPMM les activités impactantes liées au port et implantées dans la ville**
- **Harmoniser l'urbanisme et l'architecture du port avec la ville**
 - Création d'ouvertures physiques et visuelles, définition de règles d'urbanisme
 - Réappropriation des lisières portuaires : pistes cyclables, promenades...
 - Revalorisation et aménagement des quartiers riverains en tant que lieu de vie
- **S'appuyer sur le domaine portuaire pour organiser des mobilités urbaines alternatives à la voiture :**
 - Transports en commun, fer...
 - Navettes maritimes
- **Instaurer sur le long terme une démarche de concertation continue et d'information :** donner de la visibilité et améliorer la prise en compte de l'environnement local
 - Pour traiter des problèmes du quotidien
 - Pour partager une vision stratégique et prospective du développement ville-port
- **Repenser la pertinence de la répartition des trafics portuaires et des flux entre les Bassins Est et les Bassins Ouest**

3 Les suites du processus

La suite du processus de travail sur la thématique « Cadre de vie – Santé publique » est prévue comme suit :

- Rédaction et diffusion d'une note de synthèse des contributions et échanges : envoi aux participants et mise en ligne sur le site internet du Dialogue Ville-Port
- Séance n°3 « Déclinaison d'actions » : 5 novembre 2019
- Deux séries de 2 séances portant sur les 2 autres ateliers thématiques « Foncier – Accès à la mer » et « Projets de report modal ferroviaire » compléteront le travail sur la thématique « Cadre de vie – Santé publique »
- Transmission de la synthèse des 9 séances au Comité technique (COTECH) puis au Comité de pilotage Ville-Port (COFIL) pour analyse des propositions et décisions sur les suites à donner.
- Partage des suites données en comité de suivi (2020)

4 Annexes : restitution du travail en ateliers

Synthèse des orientations pour répondre aux **chances à saisir** du territoire en termes d'amélioration du cadre de vie et de santé publique :

- S'appuyer sur la dynamique en cours (*mouvement écologique mondial et national, mobilisation des habitants et des pouvoirs publics en faveur de l'amélioration de la santé publique*) pour **mettre en place des mesures de surveillance, de réduction et d'évitement des pollutions liées à l'activité portuaire** : bornes de mesures de la pollution, police de la pollution...
- **Exploiter les opportunités foncières disponibles pour mettre en valeur l'environnement exceptionnel du littoral (paysage, digue du large, quai de la Lave...) et ouvrir de nouveaux usages pour les habitants** : promenade, espaces ludiques / sportifs, commerces et activités économiques, culture...
- **Améliorer la desserte et la connexion du territoire en renforçant les voies de mobilités terrestres et maritimes** : circulation des navettes maritimes à l'année, desserte ferroviaire, liaisons inter-quartiers.
- **Tendre vers un développement économique plus propre et intégrateur de l'environnement portuaire** : énergies nouvelles, régulation des flux, maîtrise foncière

Formulations et priorisation des participants en atelier :

Chances à saisir (atouts x opportunités)	Votes
Mesure des pollutions sur le GPMM : bornes de mesures sur la pollution au niveau du port à différents endroits, prise en compte des pics de pollution	8
Ouverture à la population de la digue du large et du quai de la Lave	5
Foncier libre à exploiter pour une amélioration de l'environnement et une mise en valeur du paysage : équipements liés à la population (commerces, culture, liaison de transports entre les quartiers, équipements sportifs, espaces ludiques pour les enfants et adolescents)	5
Renforcer les surveillances et les sanctions / amendes pour les pollueurs, par exemple avec la création d'une police de la pollution	5
S'appuyer sur le mouvement écologique mondial et national pour diminuer les pollutions du port (mise en place de nouvelles lois)	3
Le port et la mer comme voies de mobilité : des navettes maritimes toute l'année, désengorger le trafic routier en passant à l'intérieur de la digue	3
Régulation des flux des bateaux de croisières et autres	2
Renforcer les dessertes maritime et ferroviaire du territoire : navettes maritimes	1
Renforcer les énergies nouvelles	
Réguler le foncier (ex : construction d'immeubles de bureaux sur le front de mer)	
Développement de l'activité économique grâce à la longueur de la rade et la proximité des collines	
Prise en compte régulation des flux (lissage) commerciaux et industriels dans une logique de continuité territoriale.	

Synthèse des orientations pour répondre aux **défis** à relever :

- **Mesurer, contrôler, et réduire à la source les diverses pollutions générées par l'activité portuaire** (atmosphériques, sonores, etc.) et **évaluer les problèmes de santé publique qui en découlent** (maladies respiratoires, cancers, etc.)
- **Instaurer sur le long terme une concertation continue entre le GPMM et d'information des habitants** afin de régler les questions de la vie quotidienne
- **Améliorer les mobilités alternatives à la voiture** en développant les voies maritimes portuaires, ferroviaires, transports en commun et itinéraires pour modes actifs
- **Mettre en place rapidement des solutions à court terme et réfléchir sur des solutions moyen terme pour réduire les impacts du GPMM sur son environnement :**
 - Court terme : électrification des raccordements à quai
 - Moyen terme : arrêt du stockage de containers dans les quartiers, stationnement des voyageurs dans l'enceinte du GPMM...
- **Mobiliser les politiques locaux pour le développement et la mise en valeur des quartiers :** amélioration de l'habitat, infrastructures...

Formulations et priorisation des participants en atelier :

Défis à relever (faiblesses x opportunités)	Votes
Réduire les pollutions à la source (atmosphériques, sonores, visuelles) : mieux mesurer et contrôler, faire évoluer les réglementations <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer et agir - Créer une plateforme unique - Contrôler, surveiller, sanctionner les pollueurs de l'air et de l'eau - Suivi de la mise en place et du choix des systèmes de filtration du soufre - Animateurs et entreprises 	24
Mettre en place une instance de concertation pérenne et régulière, afin d'informer et d'impliquer les habitants dans les projets du GPMM <ul style="list-style-type: none"> - Manque de concertation - Projets décidés par le GPMM sans les riverains - Concertation avec les habitants 	14
Donner une alternative à la voiture : navettes maritimes, TC, transport ferroviaire, pistes cyclables / optimisation des voies ferrées, des navettes maritimes	11
Faire évoluer les problèmes de santé publique par l'ARS	9
Réduire les pollutions résiduelles (bateaux, PL, voitures) : pollution atmosphérique / utilisation du foncier libre à végétaliser	8
Urgence de l'électrification à quai → accélérer le processus	8
Demander au GPMM d'autoriser les navettes maritimes à bénéficier de la traversée du port	5
Accéder à la digue du large	4
Mise en valeur des énergies propres et réduction des émissions carbone	4
Mobiliser les habitants pour une amélioration de la qualité de la vie	2
Améliorer la qualité de vie	1
Arrêter le stockage des containers dans les quartiers	
Ouvrir les portes pour permettre le stationnement des voyageurs dans le port	1
Aider à l'amélioration de l'habitat	
Améliorer les mobilités par la mer	

Renforcer la volonté politique pour dynamiser et accompagner la vie des quartiers et tirer profit des atouts : infrastructures...

Synthèse des orientations pour répondre aux **conflits** à négocier :

- **Mettre en place et garantir le suivi d'une démarche de concertation et de communication s'inscrivant sur le long terme**, impliquant le plus large public possible, afin de faire remonter les problèmes de la vie quotidienne au GPMM au fil du temps
- **Penser l'urbanisme et l'architecture du port en harmonie avec la ville** : travailler les ouvertures physiques et visuelles sur la ville, faciliter l'accès à la mer dans l'aménagement des quais
- **Développer les moyens techniques et réglementaires pour mesurer et limiter l'impact des activités économiques sur les quartiers (pollutions, circulation, nuisances sonores...)** : mesures / relevés, solutions propres pour l'alimentation des navires à quai, réglementation sur l'approche et les mouillages, desserte ferroviaire électrifiée, transport collectif au pied des navires...

Formulations et priorisation des participants en atelier :

Conflits à négocier (atouts x menaces)	Votes
Aller vers / imposer une concertation / co-construction continue, la plus large possible (diffusion), et au fil de l'eau, pour le traitement des problèmes du quotidien. - Habitants mobilisés / densité du tissu associatif - Crainte d'un dialogue ville port insincère	19
Ouvrir le port sur la ville	7
Électrification des dessertes ferroviaires	6
Harmoniser urbanisme et architecture du port	5
Convaincre le GPMM d'accepter des mesures indépendantes de la qualité de l'air à l'intérieur du port et à proximité	5
Repenser l'aménagement des quais pour préserver l'accès à la mer	4
Demande de concertation directe avec le GPMM sur les points le concernant le problème de représentation des CIQ et autres acteurs associatifs (malaise sur le cadre proposé par la charte ville/port, volonté de travailler avec le port)	4
Développer des solutions propres pour l'alimentation en énergie des navires	3
Changer la réglementation de l'approche des navires au port	2
Changer la réglementation de mouillage à quai et forain	2
Convaincre le GPMM d'accepter le dialogue avec les acteurs sociaux et améliorer la communication	2
Développer la desserte ferroviaire afin de diminuer le trafic routier	1
Offrir un transport collectif au pied des navires	1
Que les activités du port ne génèrent plus (ou pas) de nuisance sur la circulation dans les quartiers	1
Prise en compte positive par le GPMM des conséquences de son activité sur la vie quotidienne des habitants	1
Appliquer le droit commun au GPMM concernant les nuisances sonores. Effectuer des mesures de bruit	

Synthèse des orientations pour répondre aux **dangers** à éviter en termes de cadre de vie et la santé publique :

- **Mesurer et diminuer les pollutions par la mise en place d'actions à la source et de contrôle / sanction**, en tenant la population informée sur les résultats effectifs.
- **Introduire plus de concertation dans la construction des projets du GPMM** pour donner de la visibilité en amont et améliorer la prise en compte de l'environnement local.
- **Réfléchir dès aujourd'hui au développement prospectif du GPMM dans une cohérence d'ensemble** entre les bassins Est et les bassins Ouest intégratrice des enjeux de l'environnement local.
- **Revaloriser et aménager les quartiers riverains du port en tant que lieu de vie** : pistes cyclables, régulation du trafic, réappropriation de l'espace portuaire (accès à la mer, digue du large, quai de la Lave)

Formulations et priorisation des participants en atelier :

Dangers à éviter (faiblesses x menaces)	Votes
Mesurer les pollutions (atmosphère / bruit), informer la population des résultats et des actions mises en œuvre, contrôle / sanctionner <ul style="list-style-type: none"> - Activités non contrôlées des entreprises présentes sur le port et sur le littoral géré par le port - Mise en place d'un contrôle de ces activités et communication publique sur les résultats des contrôles (comment ? par qui ?) - Classement SEVESO de certaines activités 	22
Diminuer la pollution atmosphérique et les pathologies qui lui sont liées, ne pas accepter de nouvelles pollutions : <ul style="list-style-type: none"> - en s'orientant vers des modes de transport plus « propres » : orientations à prendre sur les carburants (bateaux, trafic routier) / réglementation à revoir - en déplaçant les activités les plus polluantes vers des sites appropriés / agir sur les sources de pollution liées à l'activité du GPMM (bateaux, réparation navale, manutention, déplacement à l'intérieur du port et aux alentours, traitements des déchets, contenaires 	20
Éviter la poursuite de projets du GPMM lancés sans concertation : <ul style="list-style-type: none"> - améliorer en amont la visibilité sur ces projets, informer toutes les parties prenantes (ville et politique de l'urbanisme, riverains, autres activités économiques présentes sur et autour du port, etc.) - améliorer la concertation 	18
Déplacement des activités de fret sur Fos-sur-Mer	16
Faire prendre conscience de l'augmentation de la pollution sonore, du bruit généré et de la nuisance pour changer les pratiques	6
Aménager des pistes cyclables sur l'ensemble du littoral	3
Apporter des réponses à court terme	2
Valoriser les quartiers riverains du port pour eux-mêmes et non par rapport à l'activité portuaire	1
Développement incontrôlé du trafic : réflexion sur l'aménagement des routes et sur la régulation du trafic	
Réflexion à mener dès aujourd'hui sur ce que sera le port en 2030 (fret et passagers ou passagers seuls)	
Réappropriation de l'espace portuaire par les habitants / améliorer l'accès à la mer : digue du large, quai de la lave	

5 Annexe : liste des participants ayant émarginé la feuille de présence

Nota : la liste ci-dessous reprend les personnes ayant signé la feuille de présence.

Nom	Prénom	Organisme
ALLEE	Nicole	NFE
ANGELI	Monique	CIQ Joliette Major
APERCE	Christian	Action Environnement Estaque
BONNAUD	Delphine	Habitante
BOUCHET-DUNOYER	Philippe	CC2
CHAMARAT	Claire	Euromed habitants
CHAMOULAUD	Marie	Fédération des CIQ du 16 ^{ème}
CHANUT	Charles	
DUDIEUZERE	Cédric	Conseil Régional PACA
DUPRAZ	Renée	FNE13
ELIE	Carole	habitante
FAVEUR	Béatrice	Estaque
FRASSI	Maguy	Estaque
GAVARRI	Silvana	St André
GUIPERT	Jean-Jacques	Fédération CIQ 2
HUMBERT	David	ARS
KEBAILI	Nadia	St André
LARMINAT	Patrick	SNCF Réseau
LEPETIT	Jacqueline	Cap au Nord
MONGELLAS	Christophe	Syndicat CGT dockers Marseille
MORENO	Margaret	Handestau
MORIN	Daniel	Fédération CIQ 2
PELLICCIO	Elisabeth	CIQ St André
PELLICCIO	Denis	CIQ St André
PIOT	Mireille	Euromed
PROST-COLETTA	Marie	AEE Cap au Nord
REVERCHON	Marc	Conseil de développement du GPMM
TRAUTMANN	Xavier	DRASSM
VIGNES	Pierre	CIQ St Henri
ZUSSY	Dominique	CIQ Estaque Riaux